

Tableau 15
Impôt provincial ou territorial et impôt de la partie XII.2 à payer selon le genre de fiducie, 2019 à 2023

Genre de fiducie	2019	2020	2021	2022	2023
Fiducie testamentaire	212 640	228 849	394 596	579 913	371 632
Fiducie personnelle	241 267	149 839	220 484	228 918	218 908
Fiducie en faveur de soi-même	0	40 507	44 764	29 524	26 947
Fiducie déterminée	41 521	31 313	92 074	122 534	100 872
Fiducie mixte au profit de l'époux ou conjoint de fait	0	5 393	12 513	17 688	9 365
Fiducie au profit de l'époux ou conjoint de fait	0	0	0	375	0
Fiducie réputée résidente	0	0	0	0	0
Fiducie d'investissement à participation unitaire	0	1 634	4 857	1 307	22 920
Organisme communautaire	0	0	0	0	0
Fiducie de fonds commun de placement, FIPD	2 578 987	3 061 983	4 046 734	1 970 700	3 104 315
Régime de prestations aux employés	110	0	0	279	826
Fiducie établie à l'égard du fonds réservé d'un assureur	0	0	0	0	48
Fiducie d'employés	0	0	0	0	0
Organisme à but non lucratif	0	1 009	927	1 530	3 933
Fiducie principale, Fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés, Fiducie établie en vertu de la Loi sur les déchets de combustible nucléaire, Fiducie de placement immobilier	0	0	0	0	0
REER, FERR, REEE, REEI, CELI, et CELIAPP	0	2 010	2 632	2 335	2 728
Fiducie établie en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement	0	0	0	0	0
Fiducie de santé et de bien-être	0	0	0	0	0
Fiducie de prestations à vie	397	0	0	497	861
Certaines fiducies financées par le gouvernement	0	0	0	0	0
Total	3 176 575	3 545 584	4 828 015	2 956 754	3 866 206

1. La somme peut ne pas correspondre au total indiqué en raison de l'arrondissement ou de la suppression de données à des fins de confidentialité.
2. Un zéro [0] indique que les renseignements ont été supprimés à des fins de confidentialité. Cela comprend également des zéros valides.
3. Les montants comprennent seulement les déclarations de revenus des fiducies qui ont fait l'objet d'une cotisation ou d'une nouvelle cotisation.
4. Les montants sont calculés en utilisant les revenus indiqués aux boîtes 82 et 83 de la Déclaration de renseignements et de revenus des fiducies T3.
5. Les montants sont arrondis et présentés en milliers de dollars.
6. Les données datent d'août 2025.
7. Les données sont présentées pour chaque année d'imposition et peuvent faire l'objet de révisions.
8. REER = Régime enregistré d'épargne-retraite, FEER = Fonds enregistré de revenu de retraite, REEE = Régime enregistré d'épargne-études, REEI = Régime enregistré d'épargne-invalidité, créé en 2009, CELI = Compte d'épargne libre d'impôt, créé en 2009, FIPD = Fiducie intermédiaire de placement déterminée, créée en 2007, les fiducies de soins de santé au bénéfice d'employés ont été établies en 2010.